



Bel été à tous, prenez soin de vous et de vos proches !

Le mot du maire



Chers concitoyens,

La situation a été compliquée, ces derniers mois, en raison de la Covid 19. Certains d'entre vous ont été victimes, plus ou moins gravement, de cette pandémie ; nous leur souhaitons un bon rétablissement. Je tiens personnellement à remercier tous ceux, professionnels et bénévoles, qui ont pris soin des Triorais, âgés notamment, en cette période troublée.

Le conseil municipal poursuit son travail, avec des projets, et vous trouverez dans ce bulletin des informations sur les délibérations votées, le budget, les résultats des élections départementales et régionales de juin, les travaux, l'école, l'état civil... Il va sans dire que la mairie reste ouverte à tous aux heures habituelles ou sur rendez-vous.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que les nouveaux arrivants de la commune seront reçus au cours de l'été autour du verre de l'amitié. Notre traditionnelle buvette s'est tenue en juillet, rassemblant de très nombreux Triorais heureux de se retrouver. Le forum intercommunal des associations aura lieu à Triors en septembre. Quelques autres surprises et moments de convivialité seront portés à votre connaissance dans ce bulletin municipal ou plus tard.

L'équipe municipale reste à votre écoute et se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Le maire,
Xavier OUDILLE

Sommaire

Mot du maire

Délibérations

Budget prévisionnel 2021

Résultats des élections

Ecoles

Evénements

Commission action sociale

A vos agendas

Associations trioraises

Vie de la commune

Etat civil



DELIBERATIONS

19/01/2021

Adhésion au service de Conseil en Energie du SDED, Territoire d'Energie Drôme.
Différents travaux sont éligibles aux subventions. L'adhésion est de 0.20€/hab/an soit 118.60€ pour TRIORS pour un an.
Délibération acceptée à l'unanimité.

23/02/2021

Mise à disposition par bail prêt à usage, ou commodat de terres communales au profit d'un agriculteur : Prêt à Olivier ARGOUD pour la section WB21 à côté du cimetière, pour un an.

Compte administratif 2020 : présentation des budgets de fonctionnement et d'investissement, excédent de l'exercice 2020 : 63 209,00 €.
Affectation du résultat 2020 : Excédent cumulé : 356 487,00 €.

Demande de subvention pour l'aménagement d'une cuisine satellite à la Salle des Associations pour la cantine, le montant des travaux s'élève à 10 000 € environ. Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental et une auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes vont être déposées.

Don à l'association « Les Restos du Cœur » : quatre aînés n'ayant pas souhaité recevoir un colis gourmand à la fin de l'année 2020, ont demandé que cette même somme soit reversée à l'association « Les Restos du Cœur » sous forme d'un don. Le montant s'élève à 100 €.

Convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics de Valence Romans Agglo : gratuite, jusqu'à 10 marchés par an.

Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité

30/03/2021

Vote des taux 2021 : Le taux sur le foncier bâti est de 16,55%. La commune va récupérer la part du département qui est de 15,51%. Donc le nouveau taux à appliquer sera de 32,06%. Le taux sur le foncier non bâti est de 62,10%. Le Maire propose de ne pas augmenter ces taux.
Approuvée à l'unanimité

Vote du budget primitif : accepté à l'unanimité des voix exprimées



27/04/2021

Fermeture des régies communales de recettes pour les locations de la Salle Polyvalente et le fonctionnement d'une licence IV, pour ne créer qu'une seule régie gérant les 2 activités.

0 voix contre, 1 abstention

Création d'une régie permanente communale de recettes pour les locations des salles et licence IV.

Création d'une régie mutualisée permanente pour l'encaissement des recettes « Location de salles » ainsi que pour le fonctionnement d'une licence IV.

Ces délibérations sont approuvées à l'unanimité.

Convention d'Adhésion Payfip : mise en place d'un paiement par internet pour la cantine et la garderie : Report de la délibération après renseignements auprès de la trésorerie, et sondage auprès des familles de l'école afin de connaître leurs besoins.

Instauration d'indemnités horaires complémentaires concernant la Secrétaire de Mairie (16h) : les heures complémentaires seront payées au taux normal sur les mois de Mai et Juin.

01/06/2021

Groupement de commandes relatif à l'élaboration des Schémas Communaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) et le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse.

La commune compte 20 bornes. Emplacements à vérifier. Une étude sera faite sur les poteaux incendie ainsi que sur le réseau d'eau.

Adhésion à l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport) de 55€ pour l'année.

Ces délibérations sont approuvées à l'unanimité.

06/07/2021

- Projet d'élevage de volailles situé sur la commune de Châtillon-saint-Jean, l'EARL Ben & Fils.
- Déclaration d'Intention d'aliéner une parcelle quartier Lombret. Terrain de SAS IMMOVIA.
- Modification des statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois (SID) : adhésion de trois communes (AUTICHAMP, LA REPARAT, SAOU) et changement d'adresse du siège social.
- Tarif buvette : du 12 au 18 juillet. Boissons non alcoolisées 2 € ; demi 2 € ; Ricard, whisky 1€ bouteille de vin 10 € blanc et rosé ; 15 € Viognier.

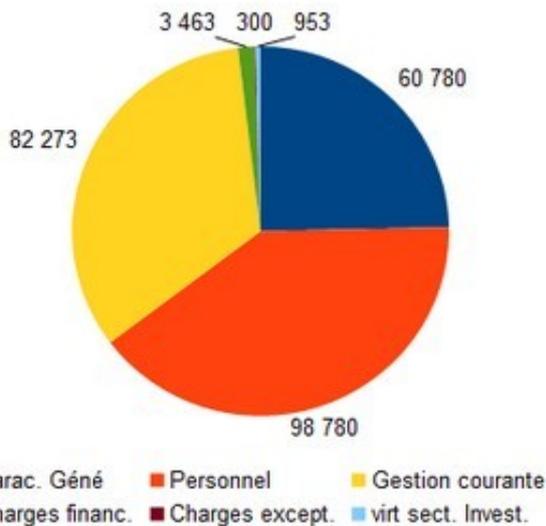
Ces délibérations sont approuvées à l'unanimité.



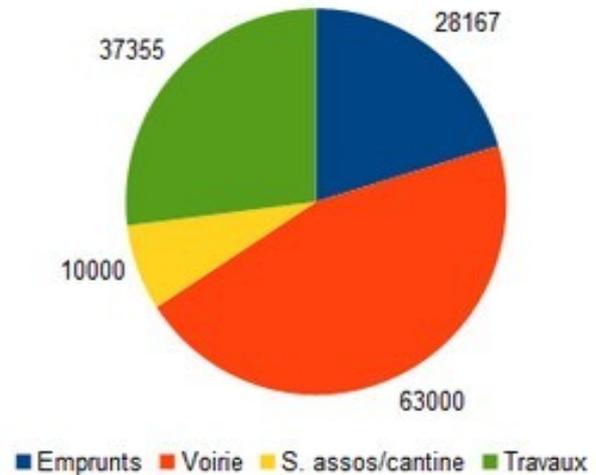
BUDGET PREVISIONNEL 2021

Dépenses budgétées en 2021

Fonctionnement (246 549€)

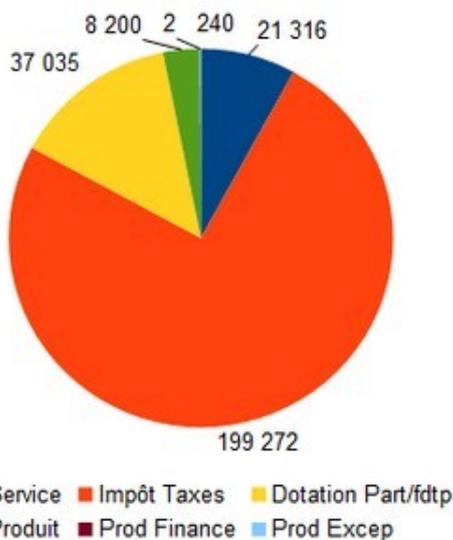


Investissement (138 522€)

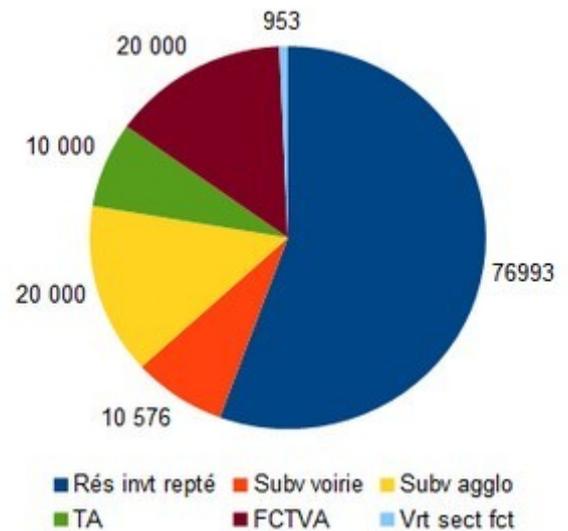


Recettes budgétées en 2021

Fonctionnement (266 065€ dont Rés. fct. 19 516€)



Investissement (138 522€)



Les taux d'imposition de la commune pour le foncier, bâti ou non, demeurent inchangés.

Les tarifs suivants sont maintenus :

Cantine 4,40 € Garderie 2,30 €/h

Concession cimetièrre 350 €/ml

Salle des fêtes (voir détails sur le site de la mairie)

Case columbarium (2 urnes) 700 €



RESULTATS DES ELECTIONS des 20 et 27 juin 2021

Résultats aux élections régionales 2nd tour - Triors

Laurent WAUQUIEZ - La Région avec toutes ses forces
UD - Union à droite: 58,66% 105 votes
Fabienne GREBERT - Ensemble, l'écologie c'est possible!
UG - Union à gauche: 30,17% 54 votes
Andréa KOTARAC - Liste Rassemblement national
RN - Rassemblement National: 11,17% 20 votes
Inscrits 468 (609 habitants)
Participation 39,74% (186) - Abstention 60,26% (282)
Exprimés 96,24% (179) - Blancs 1,61% (3) - Nuls 2,15% (4)

Résultats aux élections départementales 2nd tour

Canton Romans-sur-Isère

Linda HAJJARI et Fabrice LARUE
DVD - Divers droite: 57,97% 3530 votes
Isabelle PAGANI et Olivier RICHARD
UGE - Union à gauche avec des écologistes: 42,03% 2559 votes
Inscrits 21230
Participation 30,95% (6571) - Abstentions 60,05% (14659)
Exprimés 92,66% (6089) - Blancs 5,22% (343) - Nuls 2,12% (139)

Triors

Linda HAJJARI et Fabrice LARUE
DVD - Divers droite: 68,36% 121 votes
Isabelle PAGANI et Olivier RICHARD
UGE - Union à gauche avec des écologistes: 31,64% 56 votes
Inscrits 468 (609 habitants)
Participation 39,74% (186) - Abstentions 60,26% (282)
Exprimés 95,16% (177) - Blancs 2,69% (5) - Nuls 2,15% (4)



ECOLES

Ecole de Triors

32 élèves devraient être scolarisés à la rentrée 2021. La classe des petits, dont l'enseignant n'est pas encore connu, devrait accueillir 17 enfants (4 GS, 9 CP, 4 CE1).

La nouvelle directrice, Madame Laurence AGOSTINI, à qui nous souhaitons la bienvenue, prendra en charge la classe des grands, soit 15 élèves (6 CE2, 2 CM1 et 7 CM2).

SIVOS E-J. LAPASSAT

Situé à Châtillon Saint-Jean, cette école intercommunale accueille des enfants de maternelle de Parnans, Châtillon-st-Jean et Triors. Sa directrice et enseignante est Aude PERNATON. Deux autres enseignantes sont présentes : Régine BOIS et Cécile CAFFIERS.

Le SIVOS accueillera à la rentrée 2021 75 enfants (dont 11 petits Triorais), soit 31 PS (dont 4 Triorais), 33 MS (7 Triorais), et 11 GS.

Pour mémoire, la fin de la classe du matin étant fixée à 11h45 à Triors, l'établissement maintient une garderie gratuite de 11h45 à 12h dans les locaux de l'école maternelle. Vous pouvez noter également que les enfants des familles qui en ont un besoin impératif peuvent éventuellement être accueillis dès 8 heures. Merci de contacter les enseignants.

Accueil périscolaire municipal

Pour les enfants scolarisés à Triors, la commune assure une garderie périscolaire et un service de cantine. Toutes informations vous seront données par notre secrétaire de mairie.

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Comme le veut la tradition, en fin d'année scolaire, le 5 juillet 2021, le maire a remis des dictionnaires à 9 élèves de CM2 et leur a souhaité une bonne poursuite de leur scolarité.



Cantine

L'IME n'accueillant plus les élèves triorais pour la cantine, nous avons installé cet hiver un accueil devenu définitif dans la salle des associations. Des travaux seront effectués cet été, pour compléter l'installation, avec la mise en place d'un coin « propre » destiné notamment à recevoir et à stocker les déjeuners livrés en liaison froide.

Merci encore à l'ESAT de Romans-sur-Isère d'avoir continué à livrer les repas de nos écoliers.

Réaménagement de la cour de l'école

Pendant les vacances de printemps, des membres du conseil municipal et des bénévoles, que nous remercions chaleureusement, ont effectué des réparations (porte du garage, voiturettes...) et des peintures dans la cour de l'école (cabane, jeux tracés au sol : marelles, labyrinthe, jeu de l'oie géant, copie-moi...). Cette année, de nouveaux jeux seront peints et installés. Ces travaux ont été financés grâce au don de Madame Marie-Rose SERVE, épouse de Georges qui avait séjourné souvent à Triors de son vivant. Nous la remercions pour sa gentillesse.



Nous souhaitons à tous, enfants et adultes, de très belles vacances...

EVENEMENTS

Cérémonie du 19 mars 2021



Avec l'aimable autorisation de J-P Mouton, photo parue dans Le Dauphiné

La cérémonie du 59^e anniversaire de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc s'est tenue à huis clos en raison des mesures sanitaires liées à la crise de Covid-19. Etaient présents cette année, devant le monument aux morts de Triors, pour la traditionnelle cérémonie intercommunale, Christian BORDAZ, maire de Génissieux, André MEGE, maire de Geysans, et Xavier OUDILLE, maire de Triors, qui a lu le discours dédié à cette cérémonie. Michel CORDIER, représentant la FNACA, a ensuite délivré un message emprunt d'émotion, appelant au souvenir de ces temps difficiles pour épargner les générations futures. Robert LARDET, habitant de Génissieux, était porte-drapeau. Pierre RENOIR, Triorais, était également présent ainsi que Catherine OUDILLE, adjointe au maire de Triors. Xavier OUDILLE a invité les participants à observer une minute de silence. Deux gerbes fleurissaient le monument à l'occasion de cette cérémonie de recueillement.

Cérémonie du 8 mai 1945

La 76^{ème} édition de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a été célébrée comme il se doit, au pied du monument aux morts, fleuri pour l'occasion, en présence du maire, des premier et deuxième adjoints, et de quelques conseillers municipaux en raison des règles sanitaires en vigueur.



LES ECHOS DE LA COMMISSION ACTION SOCIALE

Vaccination anti-Covid

Les personnes âgées de 75 ans et plus ont été contactées par la commission action sociale afin de bénéficier des séances programmées pour notre village aux Cordeliers, centre de vaccination de Romans-sur-Isère. Toutes les personnes le souhaitant ont pu être vaccinées. Nous remercions la ville de Romans pour cette organisation.

ADMR de Peyrins

Nicole BOUY et Catherine OUDILLE, au titre de la mairie, et quelques Triorais ont assisté à l'Assemblée Générale du 4 juin 2021. Un exemplaire du rapport d'activité 2020 est tenu à disposition de celles et ceux qui souhaitent le consulter au secrétariat de la mairie.

Semaine Bleue 2021

Une semaine nationale, chaque année, est dédiée aux retraités et personnes âgées. Elle a pour but de développer et de valoriser la place occupée par les aînés dans la communauté. En 2020, la nouvelle équipe de la Commission action sociale aurait bien aimé organiser un bel événement pour la nouvelle édition « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire - un enjeu pour l'après COVID » qui aurait dû se tenir du 5 au 11 octobre 2020. Ce n'est que partie remise : rendez-vous en 2021, si les conditions sanitaires le permettent !

Noël des Anciens 2021

La municipalité espère renouer avec le traditionnel repas de Noël. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

La commission action sociale vous rappelle que...

Les personnes isolées, fragiles, malades, appareillées... quel que soit leur âge, peuvent, si elles le souhaitent, se signaler auprès de notre secrétaire de mairie au 04 75 45 32 73

Pendant le plan canicule, elles seront contactées régulièrement par un membre de la commission action sociale : Nicole BOUY, Marie-Ange CHABERT, Sonia CHABERT, Catherine OUDILLE



Buvette municipale

Notre traditionnelle buvette municipale a été ouverte du lundi 12 au dimanche 18 juillet 2021 .



Christiane BOSSAN et Jean-Claude BERRUYER ont été ravis de vous accueillir, aidés par quelques conseillers municipaux, pour vous proposer cette année, en plus de nos boissons habituelles, des vins et du saucisson...

Triorais, familles et voisins ont été heureux de se retrouver à cette occasion.

Le vendredi 16, le repas famille servi par le Comité des fêtes a rassemblé de très nombreux convives.

A VOS AGENDAS

Forum intercommunal des associations

de Châtillon-saint-Jean, Parnans et Triors

le samedi 4 septembre 2021 de 9h à 13 h

salle polyvalente de Triors

Fête des voisins

En raison de la crise sanitaire, la Fête des voisins initialement prévue le vendredi 28 mai est reportée au vendredi 24 septembre 2021.



LES ASSOCIATIONS TRIORAISES

Comité des fêtes



En raison de la pandémie et des gestes barrières, le comité n'a pas pu, cette année encore, organiser le repas camarguais.

Le repas famille, servi le 16 juillet 2021, a rassemblé, comme toujours, de nombreux convives.

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 19 juin 2021

Nouveau bureau : Marie-Claire DELEIGNE, Présidente, Marie-Noëlle PERNAUT, Secrétaire, Isabelle COINDRE, Trésorière.

Chorale

Tant que le virus est présent, Nathalie JUILLET, notre chef de chœur, ne veut pas courir de risque. Elle espère pouvoir redémarrer l'activité à la rentrée de septembre 2021.

Club de l'Amitié

Après cette période de pandémie, nous prévoyons de reprendre nos activités par un repas à midi sur le parvis de la Salle des Fêtes, le Mardi 24 Août 2021.

Ce sera avec plaisir que le Club de l'Amitié accueillera tous les adhérents.

Renseignements auprès d'Elisabeth LABRIET au 06 07 18 28 71

La municipalité tient à remercier chaleureusement le club de l'Amitié d'avoir accepté de se réunir désormais le mercredi après-midi, au lieu du mardi, suite à la création de la cantine scolaire et en raison des mesures très restrictives imposées en termes d'accueil et de ménage (Covid 19). Nous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

Sou des écoles



Le vendredi 18 juin a eu lieu la 2ème édition de la fête de la musique organisée par le sou des écoles. Sur place et en respectant le protocole, le public nombreux a pu se restaurer et participer aux animations proposées par danse 26 de Triors et la country de Génissieux. Nous remercions les Triorais toujours au rendez-vous ainsi que les bénévoles venus en nombre !



Cette année nos manifestations ont permis notamment de financer un projet conte pour la classe des petits, un cycle volley pour les plus grands et une participation au salon du livre avec la visite de l'illustratrice Caroline HUE. Diverses animations ont jalonné également cette année : goûter de rentrée, cadeaux de Noël, goûter et cadeaux de fin d'année....

On vous donne donc rendez-vous en septembre ! Bel été à tous.

Contact Anne-Laure au 06-63-49-50-02

Ou lesoudesecolestriors@gmail.com

Danse 26



L'association a été obligée, en raison de tous les protocoles, d'arrêter momentanément la fitness et la danse . Les cours ont pu reprendre début juin .

Rendez vous à la rentrée de septembre.

Pour plus de renseignements, contacter : luize.danse@gmail.com ou tél : 06.59.47.96.76



Les Multipattes



Les activités du club se pratiquent dans la région Rhône Alpes, essentiellement.

Un programme est établi, pour un trimestre, et distribué aux adhérents.

Randonner avec les Multipattes de Triors, c'est maintenir la forme physique, découvrir le milieu naturel et entretenir une ambiance amicale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Marie-France TRIBOULET (secrétaire),
tél 04.15.02.48.45 et Didier BORDAS (président), tél 04.75.06.30.71



La Drôme des jardins

Les activités de l'association ont repris normalement. Un voyage en Bretagne, proposé aux adhérents, a eu lieu en juillet pour y visiter des jardins remarquables.

Le prochain Troc de Printemps à Triors est prévu le samedi 2 avril 2022.

Renseignements sur notre site web ladromedesjardins.fr ou auprès du secrétariat de l'association dont le siège est à Triors. Tél 06.43.13.83.72

La Pétanque de Triors

Depuis peu, une nouvelle association s'est créée " la Pétanque de Triors ". Elle compte à ce jour 32 licenciés (femmes, hommes et enfants) . Les entraînements ont lieu tous les mercredis à partir de 17h. Notre première compétition s'est déroulée le dimanche 6 juin 2021, pour le premier tour de la coupe de France, sur une victoire de 21 à 10.

Pour tout renseignement : Président : CORDIER Pierre 06.01.90.25.13.

Vice-Président : CORDARA Pierre, Trésorière : PAQUIEN Lydie, Secrétaire : GINEY Amélie

ACCA

La distribution des repas « chevreuil » a remporté un vif succès. Un grand merci aux Triorais qui ont pris des parts. Remerciements aux sociétaires qui étaient présents à l'AG du 4 juillet : le bureau reste inchangé.

Le plan de battues sera donné lors de la remise des cartes, le 28 août 2021 .

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Président : Jordan BOSSAN,; Vice-Président: Pierre COLEON,

Trésorier : Jean Claude BERRUYER, Secrétaire : Quentin COINDRE.



VIE DE LA COMMUNE

Triors sur PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile, téléchargeable sur ordinateur, smartphone ou tablette, gratuite pour les usagers, qui joue le rôle des panneaux d'information des villes (alerte neige, travaux, événements...) et vous permet d'être destinataire des informations diffusées par la commune. Vous avez la possibilité de sélectionner également d'autres villages. Pour ceux qui ne souhaitent pas télécharger cette application, l'équivalent de PanneauPocket - pour Triors - figure en première page du site de la mairie <http://triors.free.fr/>

Sécurité

Merci de respecter les stationnements prévus aux abords de l'école et de la mairie, notamment, et de ne pas se garer sur la chaussée ou sur les trottoirs environnants. Le plan vigipirate est toujours d'actualité.

Des enfants et adolescents descendent en vélo le fossé situé devant l'église pour remonter sur la route, souvent devant les voitures. Il serait souhaitable d'éviter tout risque de chute ou d'accident. Merci aux parents d'être attentifs...

Travaux

La circulation sera perturbée à partir du 21 juillet au carrefour du chemin des Vignes et du chemin de la Garenne, et interrompue courant août chemin de la Plaine.

Urbanisme

Vous avez un projet ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre secrétaire de mairie pour connaître les droits applicables. Le Plan Local d'Urbanisme de Triors (PLU) est accessible sur le site de la mairie (rubrique « Commune », onglet « PLU »).

Vous pouvez également demander à rencontrer l'adjoint en charge de l'urbanisme, Pascal HANSBERQUE, et même, en cas de nécessité, l'architecte conseil de Valence Romans Agglo.

Canicule

En cas de forte chaleur, pensez à fermer vos volets la journée et à vous hydrater, évitez les efforts physiques et prenez des nouvelles de vos voisins...

En cas d'urgence, appelez le 15.



Article d'information à destination des administrés (particuliers) concernant la réglementation des forages domestiques proposé par le bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence :

Réglementation sur les puits et forages d'eau à usage domestique

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré auprès du maire de la commune d'implantation (décret n°2008-652 du 2 juillet 2008).

Cette déclaration est valable aussi bien pour les ouvrages existants avant 2009 que pour ceux réalisés après cette date. Elle se réalise de façon simple au moyen du formulaire Cerfa n°13837*02.

Un SAGE, c'est quoi ?

Un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification à long terme de la politique locale de l'eau.

Il est élaboré en concertation avec les instances locales (représentants des élus, des usagers et de l'État).

Il a pour but de préserver la ressource en eau.

Attention, suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en décembre 2019, **il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur l'ensemble du territoire communal.**

À titre d'exception et sous réserve de remplir certaines conditions, des projets de nouveau puits ou forage domestique pourront être autorisés.

Si vous possédez un puits ou un forage d'eau, pensez à déclarer votre ouvrage si vous ne l'avez pas encore fait

Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé en vous rapprochant de la mairie ou en contactant directement les animateurs du SAGE par mail à l'adresse suivante : premp@ladrome.fr.

Pour aller plus loin : <https://sagedauphine-valence.fr/>



AMBROISIE

Le 03/06/2021, l'agglomération a annoncé ne plus s'occuper de ce service, qui restera à la charge des communes. Soyons toutes et tous concernés dans notre village. La principale faiblesse de l'Ambroisie reste la concurrence. Si, par exemple, il y a une couverture végétale au sol (paille, bois fragmenté...), elle aura des difficultés à se développer.

Petit jardin ou grande culture... A chacun de rester vigilant ! Comment ?

Au jardin, dès l'apparition des jeunes pousses indésirables, un peu d'arrachage, de binage, ou la mise en place d'une couverture végétale suffisent souvent à éradiquer le problème.

Concernant les lieux publics s'il y a quelques plantes, mêmes solutions.

En cas de colonie importante, nous vous remercions de remonter l'information avec votre smartphone ou sur le site signalement-ambroisie.fr

ou encore par téléphone au 0972 376 888.

Le référent de la commune de Triors, Jean-Luc REYNAUD, coordonnera les actions à mener pour plus d'efficacité.



INFO DÉCHETS

Dernière mise à jour | vendredi 28 mai 2021

Amiante lié

Nouveau mode de collecte réservé aux particuliers

Dès le 1^{er} juin 2021, l'Agglo propose aux particuliers un nouveau service pour faciliter l'évacuation, en toute sécurité, de leurs déchets d'amiante lié. Les habitants peuvent déposer, sur rendez-vous uniquement, leurs déchets sur une des plateformes du prestataire Valorsol Environnement. Modalités et prise de rendez-vous préalable au 04 75 81 30 30 dechets@valenceromansagglo.fr

Qu'est-ce que l'amiante lié ?

Il s'agit d'amiante fibrociment tels que des éléments intègres de bardage, de revêtement ou de couverture (plaque plane, profilée, tôle ondulée, ardoise, plaque décorative), de canalisation (vide-ordure, cheminée, évacuation/adduction eau...), bac horticole type jardinière... En revanche, la dépose d'amiante libre ou friable (joint, flocage, calorifugeage de tuyau de chaudière, enduit...) est strictement interdite.

Inscription préalable obligatoire

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire obligatoirement auprès de la direction Gestion des déchets. Elle vous informera alors des modalités d'accès, des précautions à suivre pour la manipulation de l'amiante lié... Avant d'apporter vos déchets sur une des plateformes, il est nécessaire que votre dossier soit accepté par l'Agglo. Les premiers dépôts seront possibles à partir du 9 juin 2021.

Conditions d'accès au service

Outre l'inscription préalable obligatoire, l'amiante lié doit être conditionné dans des big bags ou dépôts bags homologués et marqués amiante. Vous devrez les acheter en amont du dépôt dans le point de vente de votre choix. Tout conditionnement non-conforme entraînera le refus du dépôt.

Prise en charge financière

L'Agglo prendra en charge financièrement les coûts de traitement pour un poids maximum de 300 kg par foyer et par an (soit l'équivalent de 15 plaques de fibro-ciment). Au-delà de 300 kg, la prise en charge financière vous incombera. Le tarif sera de 0,324 € le kg, payable à la dépose, uniquement par carte bancaire.

Pour aller plus loin

Il est rappelé que l'intervention directe par des particuliers sur des matériaux amiantés doit être exceptionnelle. Ainsi, pour des travaux importants de désamiantage, il est nécessaire de faire appel à une entreprise certifiée. A ce titre, des aides financières peuvent être sollicitées pour ces travaux auprès de l'Agence National de l'Habitat.

CONTACT
Direction Gestion des déchets
04 75 81 30 30
dechets@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr



Info plus lisible sur le site de la mairie....



BENNES TOURNANTES

Valherbasse (parking face salle polyvalente) : 11 septembre et 6 novembre 2021

Montmiral (pont de la Savasse) : 18 septembre et 13 novembre 2021

Clérieux (parking de l'usine Lyon Biscuits, 195 A, impasse de l'industrie) : 25 septembre 2021

FIBRE

Le déploiement de la fibre se poursuit au sein de notre commune. Si vous souhaitez en bénéficier, il vous appartient de contacter votre prestataire de services.

ANIMATION JEUNESSE

Notre commune dépend du Point Jeunes ouvert toute l'année à Saint-Paul-lès-Romans : mercredi, vendredi et samedi, l'après midi.

Un point virtuel existe aussi sur la plateforme «discord».

Ces deux activités sont encadrées par des animateurs professionnels .

Pendant les vacances, des activités sont proposées pour enfants et adolescents :

kaliwali@hotmail.com ou tél 04 75 45 37 36 à Châtillon-st-Jean

Cap sur tes vacances pour les 6 /11 ans

Anim2prox pour les 11/17 ans

Programmes en ligne www.valenceromansagglo.fr tél. : 04 75 72 84 53

PAROISSE SAINT JACQUES EN PAYS DE ROMANS

Depuis le confinement, il n'y a pas eu de messe à Triors .

Dimanche 28 mars, l'église a pu rouvrir, pour la bénédiction des rameaux .

Pour le village de Triors vous pouvez joindre :

Nicole et Guy LEYDIER 04.75.45.36.65 ou Valérie HATOT 06.89.56.19.79



SALLE DES FÊTES DE TRIORS

Pour toute information, veuillez consulter le site de la commune <http://triors.free.fr/>

Pour plus de renseignements, la régisseuse, Isabelle COINDRE, répondra à vos questions à partir de 18h30 au 06.74.03.48.22

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie au public:

Le lundi et le jeudi : de 13h30 à 18h30

Le mardi et le vendredi : de 08h00 à 12h00

Téléphone : 04 75 45 32 73

E-mail : triors@valenceromansagglo.fr

Site : <http://triors.free.fr/>

La mairie est fermée du 19 juillet au 7 août 2021

**Pendant cette période, une permanence est assurée
par le maire et les adjoints
le lundi 17 h à 19 heures**

L'appartement communal, situé au-dessus de la mairie, a fait l'objet d'une nouvelle attribution. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle locataire.



ÉTAT CIVIL

1er semestre 2021

PUBLICATION DANS LE BULLETIN MUNICIPAL DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

«Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.» (CNIL). L'état civil est publié désormais en fonction des autorisations données. **Un imprimé spécifique est disponible à la mairie.**

Naissances Félicitations aux familles et bienvenue aux bébés

Nolan BEUCHER né le 08/05/2021

Isaac BUFFAT né le 15/01/2021 à Triors

Rappelons que la dernière naissance, au sein de notre village, était celle d'un petit garçon né le 7 novembre 2011, il y a 10 ans déjà.

Mariage Tous nos vœux de bonheur

Antoine CASO et Murielle ZIMINI le 28/01 /2021

Décès Nos sincères condoléances aux familles endeuillées

Danielle BRESSON le 10/04/2021

Les membres de la Commission Information :

Nicole BOUY, Marie-Ange CHABERT, Sylvette FAURE, Catherine OUDILLE

vous souhaite un très bel été 2021